

Ville de LAON
Hôtel de Ville
02001 LAON cdx

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

séance du lundi 26 septembre 2022 à 18 h 30

PRESIDENCE DE Eric DELHAYE, Maire de LAON.

PRESENTS ou REPRESENTES Mesdames & Messieurs

S.LETOT-DURANDE – S.DUPONT – Y .BUFFET – C.MATHIEU – F.JOLY – S.ETIENNE-CHARLES – P.MOZIN – G.BLANCHARD-DOUCHAIN – D.VALISSANT – D.VALLIERE – D.PIERRE – A.M.SAUVEZ – F.POIDEVIN – A.DELEBARRE-TESSÉDRE – M-M.PASCUAL – H.LAHYANI(pouvoir à H.DAUCHEZ) – H.DAUCHEZ – E.GOULLIEUX(pouvoir à D.VALLIERE) – A.LEFEVRE – A.LEMARCIS – C.CHATELAIN – M.BEAUFRERE(pouvoir à C.CHATELAIN) – B.LEBEL – M-P.FOURDRAIN FAY(Pouvoir à A.LEMARCIS) – P.CERVI(pouvoir à A.LEFEVRE) – B.LAGNEAU – C.GUILLAUME – N.GIRARD - F.KARIMET – C.MEULLEMIESTRE – Y.RUDER – N.DRAGON

ABSENT EXCUSE Nathalie DUSSART

SECRETAIRE DE SEANCE Jean-Marie QUERE

RAPPORTEUR Sylvie LETOT-DURANDE

- 09 -

**Vente parcelle ZK 781
Rue Quesnay**

date de convocation
au conseil municipal

Lundi 19 septembre 2022

Mes chers collègues,

Lors du conseil municipal du 04 octobre 2021, nous avons approuvé le déclassement et la désaffectation d'une portion du domaine public de la ville située rue Quesnay en zone industrielle.

Je vous rappelle que l'objectif de ce déclassement est de pouvoir vendre cette portion de terrain à la SCI SABA, représentée par monsieur François BAILLIE afin de désenclaver les parcelles ZK 778 et ZK 493 dont elle s'est récemment portée acquéreuse. L'ensemble permettra la réalisation du projet d'aire de stationnement pour poids lourds de l'entreprise de transport routier TFB, gérée par Monsieur François BAILLIE, implantée rue Colbert à CHAMBRY (02).

Suite au déclassement, un document d'arpentage a été établi. Cette portion est désormais cadastrée ZK 781 pour une superficie de 290 m² selon le plan ci-joint.

Aussi, je vous propose de vendre la parcelle ZK 781 à la SCI SABA au prix de 5 800,00 euros HT suivant l'estimation faite par le pôle d'évaluation domaniale du 19 mai 2022.

AUSSI MES CHERS COLLEGUES, LES COMMISSIONS URBANISME - TRAVAUX ET DES FINANCES AYANT ÉTÉ ENTENDUES ET APRES EN AVOIR DELIBÉRÉ, JE VOUS DEMANDE DE BIEN VOULOIR, VU L'AVIS DES DOMAINES :

1. **ACCEPTER** : la cession de la parcelle ZK 781 d'une superficie de 290 m² au profit de la SCI SABA, représentée par Monsieur François BAILLIE, dont le siège est situé 2 rue de Mons 02000 VAUCELLES-ET-BEFFECOURT.
2. **DIRE** : que le prix est fixé à 5 800,00 euros HT auquel il conviendra d'ajouter la TVA en vigueur à la signature de l'acte authentique de vente.
3. **AUTORISER** : Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les actes ou documents relatifs à cette cession.

*

**LE CONSEIL, APRES EN AVOIR DELIBERE, ADOPTE A L'UNANIMITE
LES CONCLUSIONS DU PRESENT RAPPORT**

POUR EXTRAIT CONFORME

LE 29 SEP. 2022
LE PRESIDENT DE SEANCE,
Eric DELHAYE



LE 29 SEP. 2022
LE SECRETAIRE DE SEANCE,
Jean-Marie QUERE